

# Banque de développement du Canada

Billets liés à des contrats  
à terme gérés, série N-1



Banque de développement du Canada  
Business Development Bank of Canada



## LE PARADOXE DES CONTRATS À TERME

LA TERRE EST PLATE.  
L'ALCOOL EST MAU-  
VAIS POUR LA SANTÉ.  
LES CONTRATS À  
TERME SONT  
RISQUÉS ET RÉSERVÉS  
AUX PROFESSION-  
NELS.

Chacune à son époque, ces affirmations ont été tenues pour des vérités absolues.

Aujourd'hui, nous savons que la Terre n'est pas plate et on a découvert, il y a quelques années, que la consommation de vin rouge de façon modérée réduisait en fait les risques de troubles cardiaques. Tout à coup, un produit considéré comme mauvais pour la santé pouvait en fait réduire certains risques si on l'utilisait avec modération. C'est ce que l'on a appelé le Paradoxe français.

Or il existe un paradoxe similaire dans les placements : le Paradoxe des contrats à terme. Vous pensez probablement que les contrats à terme sont un placement risqué. En fait, les investisseurs du monde entier découvrent que les contrats à terme gérés, lorsqu'on les utilise avec modération dans un portefeuille, tendent à en réduire - et non en accroître - le risque global.

En effet, lorsqu'on les ajoute à un portefeuille équilibré d'actions et d'obligations, les **contrats à terme gérés** permettent de diversifier davantage les placements par l'ajout d'un actif dont les performances sont indépendantes de celles des actions et des obligations, ainsi que de l'évolution des taux d'intérêt et de la conjoncture des marchés. Or nous savons tous que la diversification est essentielle pour **réduire le risque**.

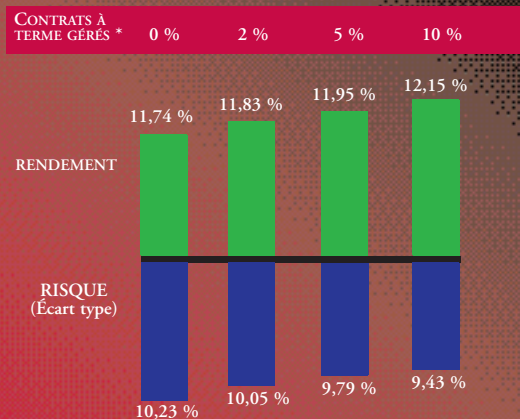
Bien que les résultats passés ne soient pas une garantie de rendements futurs, on constate que les contrats à terme ont toujours amélioré les rendements d'un portefeuille - en période de hausse comme de baisse des marchés. Et vous pouvez profiter vous-même de ce potentiel de rendements robustes et constants, tout en protégeant votre capital, grâce aux billets liés à des contrats à terme gérés émis par la Banque de développement du Canada, si vous conservez votre placement jusqu'à l'échéance.

### CONTRATS À TERME GÉRÉS : UNE CATÉGORIE D'ACTIF UNIQUE EN SON GENRE

Les contrats à terme gérés sont basés sur la négociation de contrats à terme par des opérateurs professionnels ayant déjà fait leurs preuves sur les marchés à terme. Des investisseurs institutionnels, tels que les caisses de retraite, utilisent des contrats à terme gérés depuis plus de 10 ans pour équilibrer et diversifier leur portefeuille. La BDC offre dorénavant aux investisseurs particuliers le moyen de tirer parti de ce potentiel de rendement sans risquer leur capital, à condition que le placement soit conservé jusqu'à l'échéance.

## AMÉLIORATION DU PORTEFEUILLE

Janvier 1980 - Décembre 1998  
Effets de l'ajout de contrats à terme gérés<sup>1</sup> à un portefeuille équilibré (50/50 actions et obligations)



Source : Towers Perrin

\* Indice MAR pondéré en fonction du volume et ajusté selon les bons du Trésor canadien, après déduction des honoraires 1980-1998

Une part de 10 % en contrats à terme gérés dans un portefeuille permet d'en accroître le rendement global et de réduire le risque.

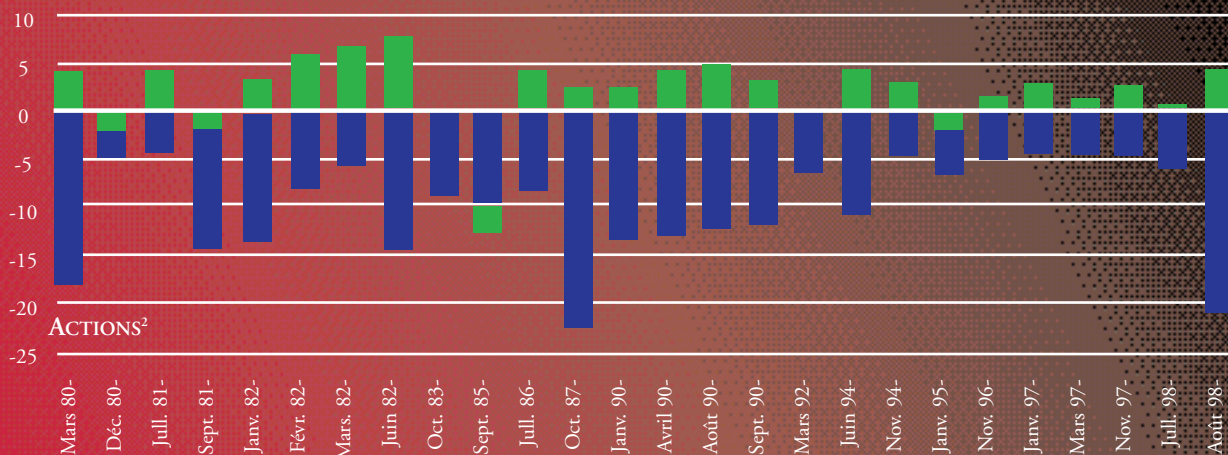
## DIVERSIFIER POUR MOINS DE VOLATILITÉ

Il existe plusieurs moyens de diversifier votre portefeuille et de réduire ainsi le risque de perte. Le plus courant consiste à répartir vos placements dans diverses régions de façon à ce que le recul d'un pays ou d'une monnaie n'affecte pas l'ensemble de votre portefeuille. Le même principe s'applique ici. Dans la mesure où les contrats à terme ne réagissent pas de la même façon que les actions et les obligations à différentes conjonctures du marché, ils peuvent servir à diversifier vos placements et à éviter ainsi que l'ensemble de votre portefeuille réagisse de la même manière à un événement spécifique. Les contrats à terme gérés peuvent vous permettre de réaliser des profits dans des conjonctures différentes :

- Hausse et baisse des marchés
  - Hausse et baisse des taux d'intérêt
- Moins de volatilité égale moins de risque.**

## MARCHÉS BAISSIERS DEPUIS 1980

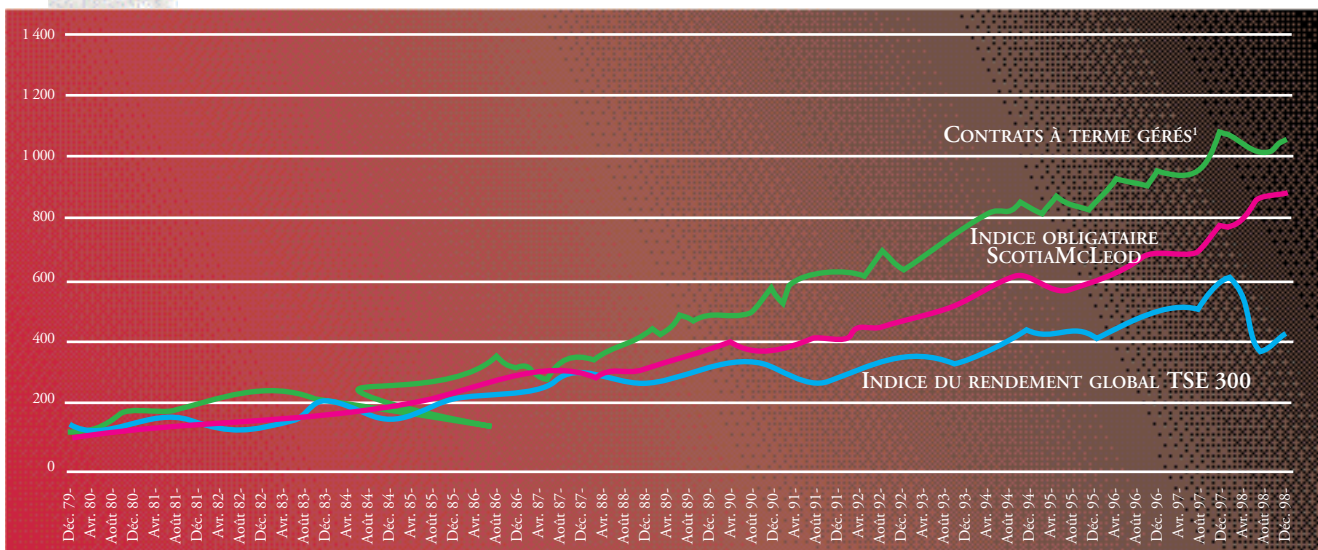
CONTRATS À TERME<sup>1</sup> BAISSES MENSUELLES D'AU MOINS 4 % (JANV. 80 À DÉC. 98)



<sup>1</sup> Indice MAR pondéré en fonction du volume et ajusté selon les bons du Trésor canadien, après déduction des honoraires : 1980-1998 <sup>2</sup> Indice du rendement global TSE 300

Les contrats à terme gérés<sup>1</sup> (en vert ci-dessus) auraient permis de contrebalancer les pertes pendant les baisses des marchés boursiers<sup>2</sup> (ci-dessus en bleu).

## COMPARAISON DES RENDEMENTS : 1980-1998



Source : Contrats à terme gérés Nesbitt Burns <sup>1</sup> Indice MAR pondéré en fonction du volume et ajusté selon les bons du Trésor canadien, après déduction des honoraires : 1980-1998

### DES RENDEMENTS ACCRUS

Le potentiel de rendement sans risque de perte du capital initial est peut-être la caractéristique la plus intéressante des billets liés à des contrats à terme de la BDC. Si vous conservez votre placement jusqu'à l'échéance,  **votre capital vous sera remboursé majoré de tous les profits nets réalisés.** C'est là un élément appréciable lorsqu'on considère que, historiquement, les contrats à terme gérés ont rapporté des rendements annuels moyens supérieurs à ceux des actions et des obligations.

Rendement annuel moyen*	(1980-1998)
Contrats à terme gérés <sup>1</sup>	14,12 %
Indice obligataire ScotiaMcLeod	12,32 %
TSE 300	10,40 %

\*Les résultats passés ne sont pas une garantie de rendements futurs.

L'effet est encore plus frappant lorsqu'on le replace dans le contexte d'un portefeuille.

En effet, lorsqu'on les ajoute à un portefeuille traditionnel d'actions et d'obligations, **les contrats à terme gérés tendent à accroître les profits tout en réduisant le facteur de risque** de l'ensemble des placements.

### LES CONTRATS À TERME GÉRÉS ME CONVIENNENT-ILS?

La réponse est oui si :

- Vous recherchez des placements à long terme présentant un bon potentiel de croissance.
- La protection du capital est une priorité.
- Vous cherchez à réduire la volatilité globale de votre portefeuille.
- Vous appréciez des rendements plus réguliers sur votre portefeuille.
- Vous ajoutez des contrats à terme gérés à un portefeuille de 20 000 \$ ou plus (afin que ceux-ci ne constituent que 10 % de votre portefeuille).

## DES TITRES À CONSERVER

Le plus grand avantage de ce placement n'est peut être pas le plus évident. Ce n'est que pendant les hausses et les baisses inévitables des marchés que les contrats à terme gérés donnent toute leur mesure. Historiquement, l'effet de contrepoids (non corrélation avec les actions et les obligations) s'intensifie après trois ans et devient vraiment efficace après cinq ans. C'est pourquoi nous avons structuré ce produit afin d'encourager les investisseurs à le conserver jusqu'à son échéance.

## UN PLACEMENT À ENVISAGER

Les billets liés à des contrats à terme gérés constituent le meilleur moyen d'accéder au potentiel des contrats à terme tout en protégeant le capital initial moyennant qu'on les conserve jusqu'à l'échéance. Surtout, les billets liés à des contrats à terme gérés offrent un accès à une catégorie d'actif qui permet effectivement de réduire les risques lorsqu'on l'ajoute, avec modération, à un portefeuille diversifié.

### QUE DISENT LES EXPERTS?

«La caractéristique la plus intéressante [des contrats à terme gérés] est l'immense diversification qu'ils offrent. Les contrats à terme gérés tendent à réduire - et non à accroître - le risque global [d'un portefeuille]»

TOWERS PERRIN,  
"MANAGED FUTURES AS AN INVESTMENT FOR PENSION FUNDS" (TRADUCTION)  
JUILLET 1994

«Tout a bien fonctionné. Je veux dire les contrats à terme gérés. Conjugés aux produits dérivés dans des opérations de couverture et à des stratégies neutres sur des marchés sélectionnés, les contrats à terme gérés ont permis aux investisseurs institutionnels de mieux se diversifier pendant la chute du marché des actions américain.»

PENSIONS AND INVESTMENTS AGE, "AND THE WINNER IS... MANAGED FUTURES"  
SEPTEMBRE 1998

«[L'ajout de contrats à terme dans un portefeuille de placement] réduit la volatilité tout en améliorant les rendements [et les portefeuilles de contrats à terme] comportent moins de risque à tous les niveaux de rendement possibles qu'un portefeuille d'actions ou d'actions et d'obligation.»

PROFESSEUR JOHN E. LINTER,  
HARVARD BUSINESS SCHOOL  
MAI 1983

## RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS

**Les billets liés à des contrats à terme gérés de la BDC ont une échéance de 6 fl ans.** Il n'y a pas de coupon fixe et le rendement est fonction des résultats d'un portefeuille de contrats à terme gérés, confié à plusieurs opérateurs. Le placement minimum est de 2 000 \$ et les billets peuvent être achetés en multiples de 1 000 \$.

**Les billets liés à des contrats à terme gérés de la BDC sont entièrement admissibles pour les REER à titre de placement canadien.** Les contrats à terme gérés sont un moyen idéal de diversifier un REER, car ils permettent une exposition aux marchés mondiaux sans accroître le contenu étranger du portefeuille.

**Ce placement est conçu pour être conservé jusqu'à son échéance.** Toutefois, les rachats au gré du porteur sont autorisés semestriellement après la première année, à un prix reflétant les résultats du portefeuille depuis son émission. Les rachats effectués dans les 2 3/4 premières années donnent toutefois lieu à une pénalité. Il pourrait également exister un marché secondaire qui faciliterait la vente avant l'échéance, mais on ne peut donner aucune assurance à cet égard.

**La fiscalité de ces placements est classique.** Toute augmentation de la valeur réalisée est imposable à titre de revenu au taux d'imposition marginal de l'investisseur, l'année de la vente, du rachat ou de l'échéance.

**Risque de crédit.** Les billets liés à des contrats à terme de la BDC portent la garantie du gouvernement du Canada.

**Coût de substitution.** Ce produit ne porte pas intérêt à taux fixe. Il est donc possible qu'un investisseur ne reçoive que son capital initial à l'échéance.

**Risque de marché.** Dans la mesure où le produit est évalué quotidiennement, toute demande de rachat avant l'échéance se fait au prix du marché le jour de ce rachat, ce prix pouvant être inférieur au montant investi initialement.

**Risques potentiels.** Dans le cas peu probable où la valeur liquidative du portefeuille baisserait de 22,5 % du capital initial en raison des opérations à terme, ces opérations cesseraient. Le capital initial des billets liés à des contrats à terme sera remboursé de toute façon à l'échéance. Selon les données mensuelles historiques, cela ne s'est jamais produit entre 1980 et 1998.

**Potentiel de rendement supérieur.** Le graphique de comparaison des rendements de la page précédente illustre les performances de l'indice MAR pondéré en fonction du volume et ajusté selon les bons du Trésor canadien entre 1980 et 1998 (après honoraires). Cet indice est composé des résultats nets d'environ 400 fonds et blocs de contrats à terme gérés établis par un grand nombre de promoteurs qui, collectivement, gèrent près de 10 milliards de dollars US. Le rendement d'un contrat à terme particulier peut différer de celui de l'indice MAR. Il est à noter que les résultats passés ne sont pas une garantie de rendements futurs.

## VOUS AVEZ DIT CONTRATS À TERME

CONTRAT À TERME GÉRÉ - Contrat à terme négociés par des gestionnaires professionnels sur les marchés à terme mondiaux, à titre d'acheteurs ou de vendeurs de biens réels tels que l'or, l'argent, le blé, le maïs, le café, le sucre et le mazout et d'actifs financiers tels que les obligations d'État ou les devises.

CORRÉLATION - On dit de deux éléments qu'ils sont corrélés s'ils augmentent au même moment et au même rythme. Si l'un d'entre eux augmente lorsque l'autre diminue, il y a corrélation négative. S'ils évoluent indépendamment l'un de l'autre, ils ne sont pas corrélés (contrats à terme et actions ou obligations).

VOLATILITÉ / RISQUE - Fluctuation imprévisible des titres. La diversification d'un portefeuille par l'ajout de contrats à terme gérés à concurrence de 10 % permet de stabiliser ces fluctuations et de réduire le risque.

DIVERSIFICATION - Opération qui consiste à ne pas mettre tous ses oeufs dans le même panier (actions, obligations, contrats à terme gérés). La diversification est essentielle à la réduction du risque d'un portefeuille.

ÉCHÉANCE - Cette émission de billets liés à des contrats à terme gérés de la BDC arrive à échéance le 31 décembre 2005. À ce moment là, vous recevrez votre placement initial majoré de tout profit net généré par la négociation.





Banque de développement du Canada  
Business Development Bank of Canada



Pour plus de renseignements sur les billets liés à des contrats à terme gérés de la Banque de développement du Canada, veuillez vous adresser à votre conseiller en placement ou conseiller financier.

Indice Managed Accounts Reports (MAR) pondéré en fonction du volume et ajusté selon les bons du Trésor canadien, après déduction des honoraires 1980-1998. Cet indice reflète les résultats combinés d'un grand nombre de promoteurs.

Les résultats historiques des placements en contrats à terme gérés ne sont pas indicatifs de leur performance future. La négociation de contrats à terme comporte plusieurs risques ayant un effet direct sur le rendement. Des renseignements concernant ces risques et d'autres, ainsi que les renseignements concernant l'offre (y compris les honoraires) sont consignés dans la notice d'information dont vous pouvez obtenir un exemplaire auprès de votre courtier. Les investisseurs devraient examiner soigneusement ce document avant de prendre une décision de placement.